

À quand un ministère de la Diaspora ?

Tribune – Edito - Lalatiana PitchBoule – 19/07/11

Le fils d'un Kenyan noir et d'une Américaine blanche est élu à la tête de la première puissance mondiale. En France, une Norvégienne naturalisée est désignée pour porter les couleurs des écologistes aux prochaines élections présidentielles... Symboles des capacités d'ouverture des démocraties évoluées. À l'aune de ces exemples, peut-on imaginer pareil cas de figure un jour à Madagascar ? Oui... Peut-être... Le jour où la compétence sera reconnue comme une valeur dépassant, d'une part, les systèmes collusifs et, d'autre part, les préjugés. Dans ce sens, la méfiance installée entre émigrés de la diaspora malgache et natifs restés au pays, quand il ne s'agit pas d'un rejet schizophrène à la limite du racisme, illustre bien la longueur du chemin nous restant à parcourir pour l'établissement d'une démocratie responsable.

Curieuses et aberrantes projections psychologiques que ces méprisants préjugés installés à propos de « ces expatriés égoïstes, qui ont lâchement fui les difficultés du pays après avoir vampirisé, pour de prétendues études, leurs familles ou l'État malgache, ces traîtres qui ont renié leurs valeurs, leur identité, leur culture, leur MALGACHEITE (Hein ????) quand ils ne se sont pas commis à épouser des étranger(e)s ; ces arrivistes prétentieux qui affichent quand ils viennent au pays leur insupportable arrogance et leur supériorité déplacée ; ces quasi étrangers qui osent venir nous donner des leçons ; ces opposants hystériques, qui prétendent émettre des avis sur la situation politique nationale quand ils sont complètement déconnectés des réalités sociales et économiques du pays ; ces ingrats irrespectueux qui osent manifester et troubler l'ordre public dans leur territoire d'accueil lequel devrait expulser ces vermines installées dans l'informel et l'irrégularité ; ces parasites accrochés aux subsides des systèmes sociaux qui, à la rigueur, survivent de petits boulots ou de magouilles minables » ... etc.... etc...

Ouff !!! On peut être effectivement choqué de la virulence de ces thèses. Elles sont pourtant trop souvent lues (dans une certaine presse de propagande pro-Hat en particulier), entendues et débattues.

Il n'est pas question ici d'ériger en victimes les émigrés gasy de la diaspora en les parant de toutes les vertus ni de débattre de la réalité de leur engagement pour leur pays : cet engagement est réel « point barre ! » dirait un forumiste bien connu, et ne demande qu'à être développé. Mais, si les envolées haineuses supra sont évidemment le fait de certains extrémismes minoritaires, il reste que la réalité est probablement plus insidieuse qu'on ne veut le reconnaître. Et cette défiance vis-à-vis des expatriés est probablement plus dangereusement ancrée qu'on ne l'imagine dans les esprits.

Les mésaventures d'un constitutionnaliste émigré impliqué à l'origine dans le comité consultatif constitutionnel de cette fameuse et fumeuse 4ème république puis refoulé sur de sombres arguties économiques (« d'abord, il n'a qu'à payer lui-même son billet ! »), ou celles d'un entrepreneur de la diaspora commis comme conseiller diplomatique pour préparer les rencontres du TGV en Europe puis marginalisé, reflètent bien le problème : on veut bien reconnaître les moyens, l'expertise, les réseaux de ces expatriés, on veut bien les instrumentaliser mais de là à les impliquer formellement ou à leur accorder la moindre once de reconnaissance, il n'en est pas question. Ce sont des « étrangers ».

Dans le fil de ce phénomène de récusation, le ministère de l'intérieur malgache caractérise le vote de la diaspora à 0,005% du nombre d'électeurs malgaches. Il s'agirait ainsi de SEULEMENT 3500 électeurs, soit l'équivalent de 10 fokontany. Le coût trop élevé de mise en œuvre du vote de cet électorat d'émigrés, électorat jugé négligeable, a été avancé sans vergogne comme excuse.

Cet argument interpelle :

- D'abord, parce que ces 3 500 électeurs restent avant tout des citoyens. Ne pas tout faire pour respecter leur voix, c'est les reléguer à un statut de... sous-citoyens. Ce n'est certainement pas comme cela qu'on

éveillera la citoyenneté des gens. D'autant que cette démarche constitue un précédent : « ah zut, impossible d'aller organiser le vote dans ces districts isolés... c'est trop cher ».

- Par ailleurs, alors qu'on prétend vouloir mettre en place des élections inclusives, justes et tutti quanti, il est inquiétant de constater qu'un service officiel puisse arguer de ce qui est à l'évidence un contresens statistique pour justifier une décision administrative. Cela laisse bien mal augurer de ce que seront l'honnêteté et la transparence des futures élections. Mais baah, me direz vous... Ce ne seront pas les premières ni les dernières magouilles électorales auxquelles le pays aura été confronté. Wep... Faut-il pour autant s'y résigner ?

- Ce chiffre de 3500 électeurs est évidemment ridicule au regard de l'estimation – donnée à la (grosse) louche - des 100 à 200 000 malgaches établis à l'étranger [1]. Mais, même s'il reflète probablement la réalité immédiate de certains registres officiels, A qui doit on attribuer la faiblesse de ce chiffre ? Aux administrations malgaches successives si peu préoccupées – pour de sombres motifs politiques – d'intégrer ces émigrés dans la vie politique du pays qu'elles n'ont pas essayé de caractériser véritablement ce groupe social ? Ou le doit-on à ces émigrés eux-mêmes qui, malgré l'attachement qu'ils déclarent à leur patrie, n'ont pas pris conscience [2] de l'enjeu d'un recensement général ? Aux deux parties très certainement.

Il est ainsi difficile à ces expatriés de revendiquer leur droit de vote et leur représentation sans qu'ils se soient investis au préalable dans une démarche formelle : la reconnaissance d'un statut de la diaspora ne peut plus se fonder sur la base de seules manifestations et initiatives « exotiques ». Cette reconnaissance peut-elle se passer d'un véritable recensement ? Nous sommes bien malgaches dans ce sens là... Maîtres du virtuel et rétifs à restituer les choses dans un cadre formalisé.

Toutefois, il est clair que si des processus d'établissement de listes électorales ont pu être lancés sur l'ensemble du territoire malgache, quelle était la raison de ne pas lancer une opération globale de recensement des émigrés auprès des structures consulaires représentatives ? Sur quelles raisons se fonde véritablement le refus de faire exister cette diaspora ?

Dans l'actualité française, la récente création ex nihilo d'un secrétariat d'État aux Français de l'étranger, secrétariat attribué au champion de judo David Douillet, a bien évidemment des visées électoralistes pour 2012. Mais cette création est bien significative des enjeux que peuvent représenter ses expatriés pour un pays. Alors, à quand l'établissement de notre secrétariat d'État à la diaspora ? Non... ne souriez pas... Il faut, dans ce sens, peut-être se demander pourquoi notre champ politique et démocratique est si peu évolué, qu'on ne puisse distinguer ce qui est important de ce qui est futile. Il serait temps que nous grandissions pour nous attacher à évaluer - et ce dans tous les domaines : du politique à l'économique en passant par le social et le culturel - ce qu'il faut dépasser de conflits imbéciles, de luttes intestines stériles, d'ambitions prédatrices pour se préoccuper de l'intérêt collectif et des bénéfices d'une l'implication effective de TOUTES nos forces vives.

Il faut dans ce sens s'étonner de la faiblesse de l'intégration actuelle de la diaspora malgache dans la vie politique et économique de sa nation d'origine. Nous sommes confrontés ici à une aberration absolue parce que la meilleure implication de ces migrants pour le développement de Madagascar dans une logique de « co-développement » - logique qui par ailleurs fonde un axe d'intervention majeur des acteurs internationaux de l'Aide Publique au Développement (BM, UE, BAD, AFD, ...) - devrait faire l'objet de toutes les attentions (voir les deux documents : diasporas et développement et diaspora malgache et co-développement) d'abord en raison des évidentes potentialités matérielles et humaines de la diaspora, mais aussi et surtout parce qu'une nation ne peut se bâtir qu'avec la volonté d'y intégrer tous ses enfants... où qu'ils soient et quels qu'ils soient. Surprenante capacité que les malgaches ont à s'amputer régulièrement d'un orteil. Et cet orteil là, comme tous les autres, s'avère indispensable pour marcher... à moins de se condamner à boiter [3].

Ainsi, parce qu'il ne faudra pas compter sur une initiative intelligente de l'administration en place – celles du passé n'avaient toutefois pas fait plus – ne serait-il pas temps de lancer spontanément une campagne de sensibilisation et de mobilisation pour que, en masse [4], tous les ressortissants expatriés malgaches - ou d'origine malgache dans une démarche de reconnaissance de leur nationalité - qui ne l'ont déjà fait se fassent recenser auprès des administrations ad hoc ?

Ce serait le premier acte de constitution d'une diaspora malgache mature qui prendrait à son destin en main pour forcer une reconnaissance officielle au-delà des clivages politiques... et pour qu'elle prenne en toute responsabilité la place qu'elle DOIT prendre. Elle ne peut prétendre donner des leçons de responsabilité citoyenne, en attendant une hypothétique reconnaissance mendiée aux politiques que l'on connaît, si elle ne s'offre pas elle-même cette leçon de démocratie... C'est véritablement et formellement constituée en force qu'elle apportera le plus de choses à son pays d'origine. Elle restera sinon enfermée dans cet archétype qui nous est bien propre : l'informalité.

Notes

[1] Le site du Ministère du Commerce malgache estimait en novembre 2010 à 100 000 le nombre de foyers malgaches en France !!! Vous avez dit incohérents ou vous avez dit hypocrites ?

[2] Mea culpa. J'avoue moi-même ne pas m'y être attaché.

[3] En fait de pied, me vient à l'esprit l'image d'une certaine équipe de foot Black Blanc Beur qui a fait rêver une nation. Question sérieuse : sur le principe, celle-ci serait-elle possible à Madagascar ?

[4] Je trouve réjouissante l'idée d'une grande marche collective vers la représentation consulaire la plus proche, tous avec nos papiers à la main pour une demande d'inscription immédiate ... Roooo la tête qu'ils feraient. Ca, ce serait une jolie manifestation ! Et quel pied de nez !

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/A-quand-un-ministere-de-la,16174.html>